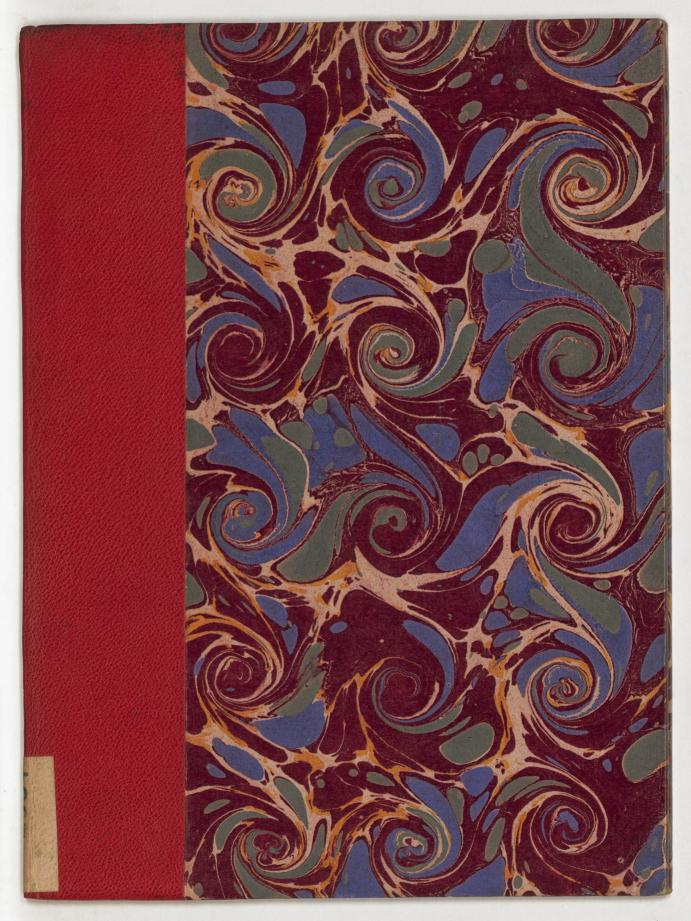
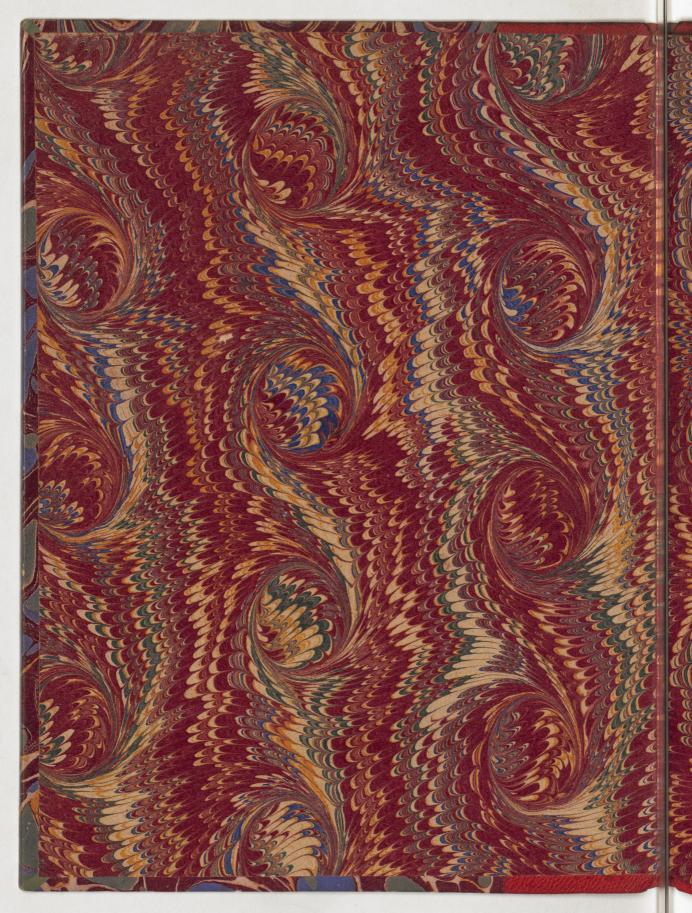
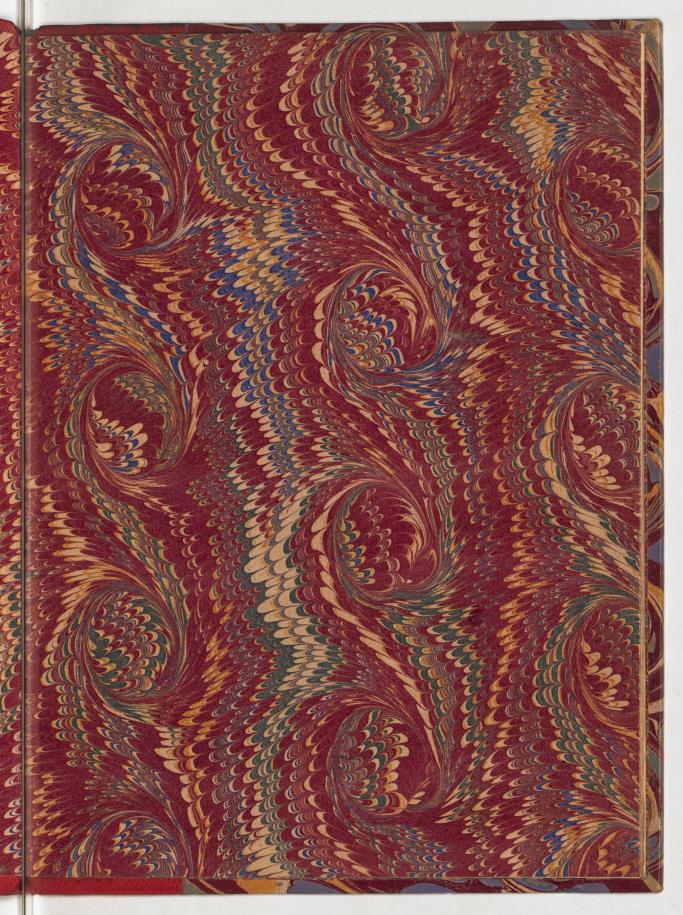
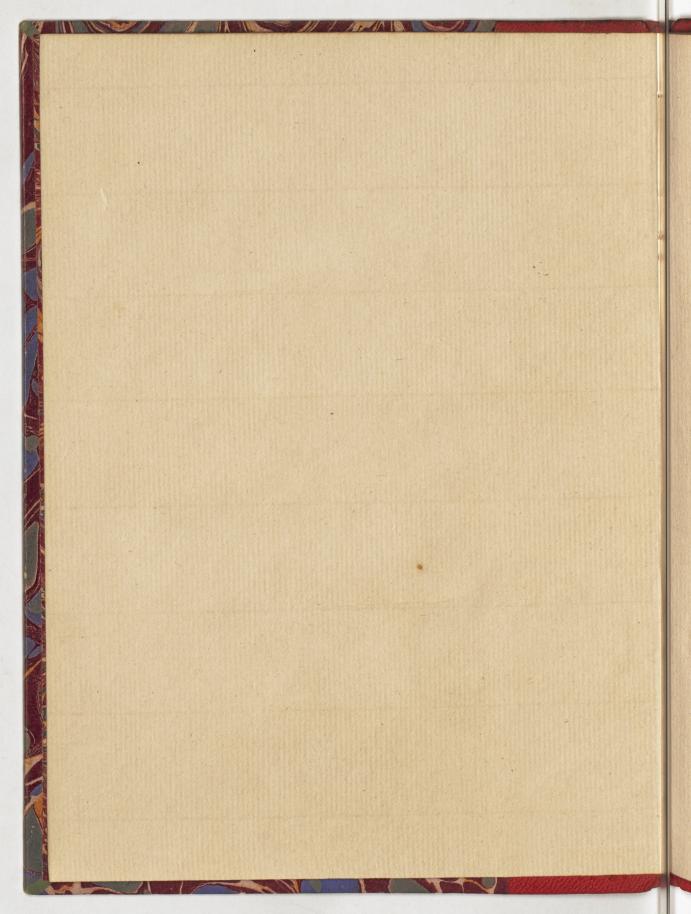


0 cm 1

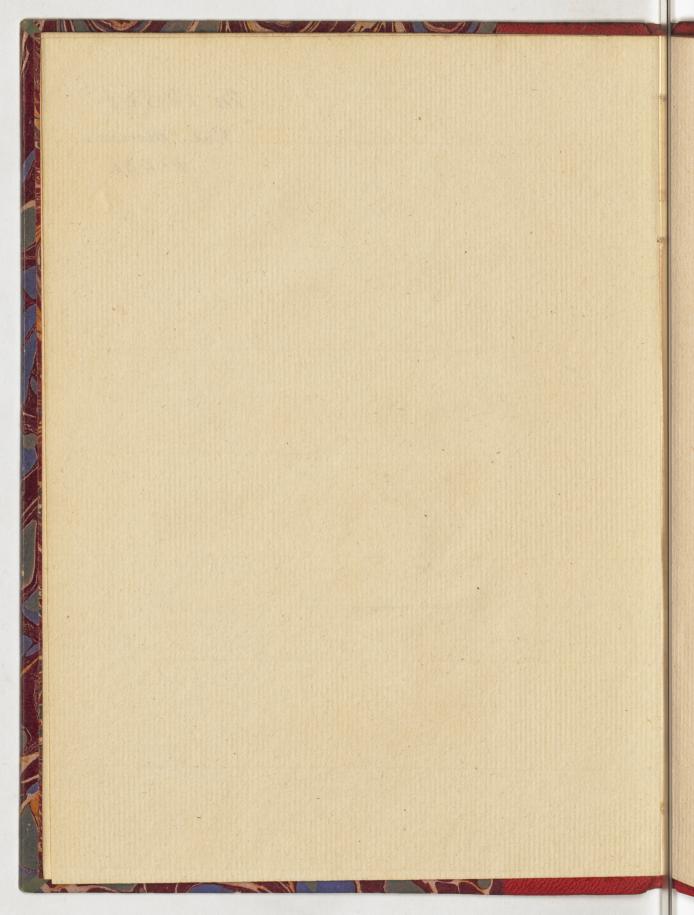








M. 12531 Cat. Moreau, nº 433



ADVIS AVX BOVRGEOIS DEPARIS,

SVR VNE LEVE'E DE GENS

DE GVERRE.

Où Raisons pour lesquelles il est plus expedient de faire presentement des recreues, tant Caualerie qu'Infanterie, des Trouppes de l'Armée de Monseigneur le Duc d'Orleans & de Monsieur le Prince, que de nouuelles Trouppes.

Auec la Response aux Objections contraires.



Chez Andre Chovoveyx, rue S. André

M. D.C. L.II.

Auer Permission de Son Altesse Royale.

AD WIS

AVX BOVRGEOIS

SAK ANE FEASE DE CENS

Où Raisons pour lesquelles et ch plus expedient de faire presentement des recretees, cont Caualene qu'infanteile, des Tamppes de l'Amice de Monteigneur le Duc d'Orleans & de Montieur le Prince, que de noqueiles Trouppes.

Auec la Response aux Objections conspiner.



Ches Andre Chovey vx, rue S. Andre

Auer Permission de Son Alresse Royale.



ADVIS AVX BOVRGEOIS
de Paris, sur une leuée de gens de
guerre; Ou Raisons pour lesquelles ilest
plus expedient de faire presentement des
recreües, tant Caualerie qu'Infanterie
des trouppes de l'Armée de Monseigneur le Duc d'Orleans & de Monsieur
le Prince que de nounelles trouppes:
Auec la Response aux Objections contraires.

A premiere raison est, que sion sait des nouvelles leuées, on n'en peut donner le commandement qu'à divers Particuliers, soy disans Officiers, qui paroissent sur le paué de Paris, & dont la plus grande partie s'y est rendue depuis nos troubles. Or, de ces gens-là, vne partie, est incommodée & necessiteule sans aucun équipage, sans che-ual & Valet, & doit à son hoste toute sa dépense de bouche; mesmes a emprun-

té le miserable habit qu'elle porte, & n'est venue à Paris, que dans l'esperace d'vn employ, & si on donne à ces personnes des demers pour faire des leuées, la premiere chosoquiils seront, cesera d'acquiter leurs debres, de s'abiller auec esclat, & semertre en équipage. De forte que tous ses deniers se dissiperont à leur prossit, sans qu'ils fassent aucune leuée, & s'ils en font aucune, outre que le nombre des soldats sera modicque, il sera composé de maunais soldars. Vne autre partie de ces pretendus Officiers, nous doit estre suspecte, parce que nous auons sujet de nous persuader qu'ils nous peuvent estre enuoyez par le Cardinal Mazarin l'ennemy juré de la France, & principalement de la Ville de Paris, comme nous en auons la preune & l'exemple par son Blocus arriué en l'année 1649. & parce qui s'est passé en la ville d'Aix en Prouence & celle? de Bordeaux, en laquelle le nommé This baule contové par ce manuals Ministre pour trahicla Ville, la trahison recognue, sut jetté par les sonestres & traisné par les rucs.

rues. Enfin l'autre partie de ces pretendus Officiets est composée la pluspart de personnes sans merite & suffisance, comme n'ayans eu aucuns emplois dans la guerre, au moins n'ayans donné aucune preuue de leur courage & capacité; Ce qui fait voir qu'ils sont incapables de pouuoir rendre aucun seruice, & presentement il est dissible de trouuer dans Paris aucun bon Officier, parce que tous les bons Officiers de guerre ont employ dans l'Armée de Messieurs les Princes,

ou dans celle du Mazarin.

Laseconde raisonest, que si on fait de nouuelles trouppes, il faut faire estat de plus de deux millions de liure pour mettre neuf mille hommes effectifs sur pied, tant Caualerie qu'Infanterie, nonseulement à cause de la pauvreté & indigence des Officiers qui se presentent, mais principalement à cause de la dépense des Officiers; & au contraire, si on se contente de faire presentement les recreues de l'Armée de Mesheurs les princes, on espargnera plus d'vn million quatre cens mil liures, parce que cette Armée estant composée de plus de trois cens Conpagnies d'Infanterie, & de plus de deux cens Cornertes de Caualerie, pour faire la recreue desdites Compagnies, il ne faut que cinq à six cens milliures, ce qui fait voir combien l'espargne fera grande.

La troisiéme raison est, qu'outre l'espargne pour la leuée, ne faisant que des recreues. Il y aura vne grande espargne pour l'entretien des trouppes. Carpar exemple, si on fait vne leuce de neuf à dix mil hommes auec de nouveaux Officiers, il coustera par mois, tant pour l'entretien de la Caualerie, Infanterie, qu'Officiers, Majors, & équipage d'Artillerie, prés d'vn million par mois; laquelle dépense il faudra continuer iusques à ce que le Cardinal Mazarin soit chassé hors du Royaume sans esperance de retour, ce qui va à vne tres-notable despense, qui pourroit faire murmurer le Bourgeois de Paris, la veufue & l'orphelin dans la longueur du temps, ce que l'on doit auoir en grande consideration, & si au contraire, on ne fait que des recreues, la dépense sera beaucoup moindre, parce qu'il n'en peut couster que cinquante milescus, ou deux cens mil liures au plus par mois, ce qui ira à vn soulagement tres notable pour les Bourgeois de Paris.

La quatrieme raison est, qu'on ne doit pas se se promettre vn pareil esset de nouvelles leuées que de recreuës jointes à de vieux Corps, parce que de nouveaux soldats estans messez avec les vieux, & commandez par de bons Ossiciers, agisfent tout autrement qu'ils ne sont pas lors qu'ils combattent seuls, & ne sont commandez que

par des nouveaux Officiers comme nous en auons l'experience; Or l'Armée de Messieurs les Princes est composée des meilleurs Corps de France, & quad elle sera fortissée de recreües, elle sera quatorze à quinze mil hommes, qui seront plus que suffisans pour resister & combattre l'armée Mazarine.

La cinq raison est, que saisant vne nouvelle armée quoy que payée, le pauure peuple de la Campagne n'en sera pas plus soulagé, parce que les nouveaux soldats, recevant leurs soldes, ne laisseront pas de piller & voller à l'exemple des soldats de l'Armée de Messieurs les Princes qui

ne seront point payéz.

On pourra dire contre toutes les raisons cy-dessus, que la Ville de Paris veut avoir vne Armée dans sa dépendance pour conserver ses interests. A quoy on respond que ce dessein est presque impossible, parce que cette Armée estant jointe avec celle de Messieurs les Princes, on ne peut empescher qu'ils n'en soient toussions les maistres. D'ailleurs, deux armées jointes ensemble, dont l'une est bien payée, & l'autre mal, sont incompatibles, & ne peuvent s'accommoder. Pour ce qui est des interests de la Ville de Paris, on doit s'asseurer que Messieurs les Princes ne les abandonneront iamais.

See Ales economica Officials corners askins also riens l'experience; Orl'Armee de Mollieurs les Princes est controlée de l'adilleur Coros de Frances & and elle for Grissfe de recresor, oth ferancia wise a quinzo is it formules, cold foreing plus one full time pour refiller & combattere the battering comments of the same and Lecingraphic ily que failant vne nouvelle armited and based of the branched de late commission of the same as the property of the AQUE STREET OF THE STREET OF THE STREET lasses of the design of the last tenth of the la na Grannpaincantesc L On bourse of reconstruction ep-define to Villede Paris veditaren vine Armeedans in demandance pour conferner fer As difference on a policy of the Angles of resignation property comes and comes or mee eftene journamer colid de livie de la Princie on me pene empeleires qu'ils n'en foicht toufigures les maifres. D'althouse, vient arméer par les tes en frindslendont l'ane al bien provée 20 l'ann tround, done interior plant, of any pandent s'accommoder. Pour ve sus ell 2 a missiffe de have the parties of a non-called on start of ficiens les Princes no les communications Alban Color de la doné un observation de la lace FIN.

